

COMMUNE D'ETRICHE

Membre de la Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe

ETRICHE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU LUNDI 1^{er} JUIN 2026

Effectif statutaire : 19

Membres en exercice : 19

Date de la convocation : 27/04/2026

PRESENTS : AUDARD Virginie, BREHERET Emmanuel, DRANO Rodolphe, DROUIN Véronique, ESNAULT Stéphanie, EUGENE Marina, GAUDIN David, GESTRAUD Samuel, GRIMAUULT Jean-Louis, JOUET Philippe, LAGLEYZE David, LANDEROIN Brigitte, LAPEYRONIE Yann, MASSON Fabrice, MEAR Séverine, ROSEAU Sylvie, STROESSER Delphine, WARY Grégory

EXCUSE : DUPUY-CHANET Marie-Laure donne pouvoir à Brigitte LANDEROIN

ABSENT : -

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : Virginie AUDARD

REFERENCE DE L'ACTE : DCM 2026-49 DU 01-06

INVESTISSEMENT INFORMATIQUE

S ROSEAU quitte la salle.

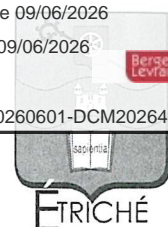
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'école publique a besoin de nouveaux ordinateurs portables, trois devis ont été réalisés mais seulement deux sont comparables, en voici le récapitulatif :

	Entreprise 1	Entreprise 2	
Souris Logitech M185	14,90 €	17,99 €	Option 1
Pack clavier souris Logitech MK270	34,00 €	19,51 €	Option 2
Câble HDMI 15 m	25,00 €	19,00 €	
Câble HDMI 20 m	25,00 €	25,00 €	
NAS	179,60 €	173,90 €	
Disque SSD 1 To	190,00 €	69,00 €	
Clé USB 128 Go	35,00 €	31,50 €	
PC Acer AG15 42 P R57P	535,00 €	599,00 €	
MS 365 Personnel (abo. Annuel)	129,00 €	99,00 €	
PC HP 17 Cn3050nf	724,50 €	866,00 €	
TOTAL Option 1	1 858,00 €	1 900,39 €	

COMMUNE D'ETRICHE

Membre de la Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe



TOTAL Option 2	1 877,10 €	1 901,91 €
----------------	------------	------------

Après explication, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de valider l'entreprise 1, option 2.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte le devis de l'entreprise 1 avec l'option 2.

POUR : 18

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Suivent les signatures.

Extrait certifié conforme.

Etriché, le 4 juin 2026

Secrétaire de Séance
Virginie AUDARD

Le Maire
David LAGLEYZE